




Bègles, le village urbain 

ROB 2019 de la Ville de Bègles

Conseil Municipal du 7 mars 2019

Le Rapport d'Orientations Budgétaires 2019 présente l'évolution prévisible des grands équilibres financiers de la Ville de Bègles sur la période 2018-2022

Le maire Clément Rossignol Puech et la majorité municipale continuent de soutenir de manière importante les priorités du mandat : l'éducation, la citoyenneté active (via le sport et la culture notamment), l'inclusion sociale, la petite enfance et la participation citoyenne demeurent le socle de la politique de la Ville.

La ville de Bègles concentre ainsi ses efforts sur ces secteurs et renforce ses liens avec ses partenaires institutionnels et associatifs pour développer ensemble son action politique en déployant de nouvelles façons de faire avec ou de faire faire.

C'est ainsi que la Ville mène une réflexion sur ses services publics en y associant les Béglois directement – à travers le Pacte Citoyen Béglois, ou via les travaux de l'Assemblée Citoyenne Bégloise.

En 2019, cela se traduira par :

1. En matière d'insertion sociale : le soutien de l'effort de la municipalité en faveur des personnes en difficulté à travers une évolution positive des subventions accordées au Centre social et culturel l'Estey (800 000 €) et au CCAS (1 M€) ; le maintien des subventions allouées à plusieurs associations en lien avec la formation, l'insertion et le développement durable ; l'augmentation des moyens financiers alloués à certaines associations permettant le renforcement de l'accompagnement des personnes en situation de précarité.
2. En matière de fiscalité locale : le maintien des taux (pas d'augmentation des impôts), conformément aux engagements de la majorité municipale reposant sur l'attention aux faibles revenus et aux personnes précaires, la volonté d'une urbanisation raisonnée et du maintien d'un taux élevé de logements sociaux (28%), la rénovation de l'ensemble du parc locatif social ancien d'ici 2022 et l'encouragement des initiatives en faveur de l'écologie.
3. En matière d'éducation, le premier budget de la Ville (8 M€) : le maintien d'un engagement fort dans le secteur de la petite enfance, avec le subventionnement des crèches parentales.
4. En matière de citoyenneté active : le maintien d'un soutien des activités sportives (livraison des vestiaires du Stade du Haut Verduc) et culturelles et de lien social : réalisation du projet Chapit'Ô pour une livraison début 2020.
5. En matière de participation citoyenne : la poursuite des efforts engagés dans le cadre du Pacte Citoyen Béglois (PCB) pour ajuster les moyens à la juste satisfaction des usagers afin de répondre à la croissance attendue des besoins. Dans cette optique, la prochaine étape du PCB est le lancement d'un appel à projets auprès des habitants, sur des services et équipements publics qui seront réalisés en coopération avec les Béglois. La Ville fera également un effort particulier d'information et de concertation en matière de budget et d'équipements publics lors des prochains forums de proximité, en se basant sur les résultats de l'enquête menée auprès de la population bégloise dans le cadre de la démarche PCB.

Contact Presse :

Mairie de Bègles – Service Communication et Protocole

Maëlle Bouteila : m.bouteila@mairie-begles.fr | 05 56 49 88 59

Bègles, le village urbain



Pour les années à venir, cela se traduira par :

6. Un Plan Pluriannuel d'Investissement actualisé sur la période 2019-2023, en cours d'élaboration, qui comprend néanmoins :

- Un plan d'adaptation des écoles pour faire face à l'augmentation prévisible des inscriptions à hauteur de 0,5 M€ par an, complété du projet de restructuration de l'école Gambetta pour 0,7 M€ qui sera réalisé en 2019, et le câblage numérique de toutes les écoles (0,25 M€).
- Un niveau d'investissements récurrents sur les espaces publics, le patrimoine communal (immobilier et mobilier) de 3,3 M€ annuels sur la période et 3,5 M€ en 2019.
- L'anticipation de l'investissement dans un nouveau groupe scolaire (5 M€) pour une réalisation à horizon 2021-2022 et des travaux d'extension et une autre construction d'ici 2025 sur le secteur du projet Bègles Garonne (Bordeaux Euratlantique). Des subventions d'investissement métropolitaines vont être mobilisées.
- Des équipements publics définis en concertation avec les habitants, dans le cadre : du projet Bordeaux Euratlantique ; d'une discussion avec les habitants pour connaître leurs besoins en matière d'équipements ; du Pacte Citoyen Béglais avec des services coopératifs.

En complément des projets déjà réalisés ou engagés, entre 2014 et 2020 (près de 90% des engagements de campagne ont été tenus), soit 50 M€ investis, parmi lesquels :

- L'Espace éducatif maternel Jean Zay (6,5 M€)
- La réalisation de nouveaux terrains à la Plaine des Sports
- La réalisation des vestiaires au Stade Haut Verduc (1 M€)
- Chapit'Ô (1 300 000 € en 2019 et 26 000 € mandatés en 2018)
- L'établissement temporaire d'insertion (ETI)

Le tout, en conservant un ratio de désendettement des plus faibles, restant inférieur à 3 ans à l'horizon 2022 (les collectivités ont en moyenne une capacité de désendettement entre 4 et 6 ans).

CONTEXTE DÉMOGRAPHIQUE MAITRISÉ

La population est **en progression de 493 habitants** en 2019 (avec une progression démographique moyenne de 1% constatée sur la période 2006-2015).

CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER CONTRAINT

Le contexte macro-économique est toujours aussi contraint pour le bloc local :

- Ralentissement de la croissance sur la zone euro (1,2 à 1,6%), un rebond temporaire qui reste à confirmer en France (1,6%).
- Inflation entre 1,5 et 1,8% sur la zone euro et 1,5% en France.
- Loi de finances 2019 qui annonce une stabilité de la dotation globale de fonctionnement (DGF) mais des pressions exercées par l'Etat sur le niveau de dépenses et sur les capacités d'endettement des collectivités.
- Désengagement de l'Etat avec une baisse des dotations et une augmentation de charges imposées (- 11 M€ entre 2014 et 2020 soit -17 M€ entre 2010 et 2020).

Contact Presse :

Mairie de Bègles – Service Communication et Protocole

Maëlle Bouteila : m.bouteila@mairie-begles.fr | 05 56 49 88 59

Bègles, le village urbain



La prospective 2019-2026 :

- Retour à un niveau d'épargne nette meilleur en 2018 que sur la période antérieure (2014-2017) mais un effet « ciseau » reviendra en fin de période marquée par des charges nouvelles (écoles) et la fin de la redevance de régie d'électricité en 2022 (- 1,15 M€).

Malgré ce contexte, les finances de la ville sont saines. Cette **bonne gestion des finances publiques locales** permet à la ville aujourd'hui de se donner une capacité d'emprunt pour les années à venir et proposer aux Béglais un PPI réellement ambitieux.

NOUVEAUX ÉQUILIBRES : une maîtrise vigilante des dépenses

Pour réussir à dégager une épargne nette positive et des marges de manœuvre plus importantes les prochaines années, **une démarche prospective est menée par la majorité municipale** et les services communaux depuis 2015, accompagnés par des consultants externes, pour réaffirmer les priorités politiques et engager un travail d'optimisation du service rendu aux habitants et usagers.

Contact Presse :

Mairie de Bègles – Service Communication et Protocole

Maëlle Bouteila : m.bouteila@mairie-begles.fr | 05 56 49 88 59

Bègles, le village urbain

